

# FEDERATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL

## COMITE DRÔME-ARDECHE DE BASKET-BALL

Immeuble CIME – numéro 6  
471 Avenue Victor Hugo – 26000 VALENCE  
☎ 04 75 78 13 75 - Fax 04 75 56 43 30  
Email : comitebasket.26-07@wanadoo.fr  
Site : Site : [www.basket2607.com](http://www.basket2607.com)

### REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 4 MAI 2009

Présidence: M. Caryl FRAUD  
Secrétaire Générale : Mme Monique BARRAL  
Membres présents : Mmes CHENU Raymonde – EMBARECK Nadine – FILAMBEAU Sylvette –  
GEHIN Evelyne – GUERIN Christelle –  
Mrs ARHANCET Roger- ARNAUD Pierre–BARRAL Marc - BENOIT Jean Claude –  
COLDEPIN Pierre –FILAMBEAU Claude – GARDON Cédric – MURILLON Luc –  
PALLESI Pierre - ROCHAS Gérard  
Excusés : Melle MAGNAT Aurélie  
Mrs BOULLE Jacques– CARRA Michel – COUPON Maxime.

**PRESIDENT : Caryl FRAUD**

Le Président Caryl FRAUD rappelle le rôle du Délégué du Comité en ce qui concerne la vérification des licences, des surclassements et de l'application du règlement. Le Mémento du Délégué du Comité a été créé pour faciliter la tâche de son utilisateur. Quelques élus l'ont un peu trop oublié. Tout comme certains arbitres membres du Comité qui n'ont pas respecté les formalités d'avant match.

**SECRETARE GENERALE : Monique BARRAL**

Elle évoque également les erreurs faites lors des ½ finales et demande un peu plus de vigilance. Le point « noir » est l'absence des deux secrétaires titulaires (malgré la bonne volonté des remplaçantes) à l'approche des finales et surtout de l'Assemblée Générale du 6 juin 2009 à Vanosc. Notre Secrétaire Général d'Honneur a la gentillesse de venir passer quelques après-midis au Comité.

**TRESORIER : Pierre COLDEPIN**

Les arrêtés de compte partent d'aujourd'hui. Il demande de ne pas trop mobiliser Mme Rachel PORCHIER afin qu'elle puisse se consacrer entièrement à la comptabilité de fin de saison. Au prochain Comité Directeur, il sera évoqué le prix des licences.

## **COMMISSION DES STATUTS REGLEMENTS : Raymonde CHENU**

La Présidente évoque elle-aussi les erreurs effectuées lors des ½ finales qui sont à proscrire complètement.

Le Challenge du Faire Play va récompenser au maximum 10 clubs.

Précision : Un entraîneur n'appartenant pas à l'association sportive de l'équipe qu'il entraîne, et ayant une faute T ou D au cours de la rencontre, celle-ci sera comptabilisée par la Commission Juridique à son nom.

La sanction financière sera imputée au club coaché.

Pour les mutations, le principe sera calqué sur celui de la Ligue des Alpes :

Lundi - jour de validation –

Jeudi – validation (si les pièces manquantes sont arrivées) des dossiers incomplets du lundi précédent.

Pour la 1<sup>ère</sup> semaine de calendrier, il pourrait y avoir plusieurs jours de validation.

## **COMMISSION SPORTIVE : Cédric GARDON**

Pour les ½ finales, peu de clubs ont proposé leurs salles et il a manqué également quelques membres du Comité.

## **COMMISSION DES ARBITRES: Roger ARHANCET**

Du souci.

Sur les finales championnat à Montélimar, il y aura Validation du Potentiel Régional.

Il présente également les arbitres désignés sur cette finale.

## **COMMISSION DU MINI-BASKET : Jean Claude BENOIT**

La labellisation est acquise pour 3 ans.

Les clubs qui évoluent en Nationale doivent se diriger vers un label Fédéral. Proposition adoptée à l'unanimité.

Le rassemblement Mini-Basket se déroulera sur les sites de Rhodia et de Montélimar ; quant à celui des Poussins, il se déroulera à l'UGAP.

## **COMMISSION JURIDIQUE : Luc MURILLON**

La Commission s'est dessaisie de 3 dossiers en les transmettant à la Fédération (voie de fait sur arbitre, tentative d'étranglement)

On en est à l'affaire n°15. Donc, une fin de saison pas si facile que ça.

Lundi 18 mai aura lieu une « grosse » Commission Juridique

La séance est levée vers 21 heures 45.

**Prochain Comité Directeur le 25 Mai 2009 à 19 heures**